

RESOLUTION OF THE EXECUTIVE BOARD OF THE WHO
RÉSOLUTION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS
РЕЗОЛЮЦИЯ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО КОМИТЕТА ВОЗ
RESOLUCION DEL CONSEJO EJECUTIVO DE LA OMSQuatre-vingt-septième session

EB87.R15

Point 16.1 de l'ordre du jour

24 janvier 1991

ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS
ET ETAT DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état du recouvrement des contributions et l'état des avances au fonds de roulement;

Tenant compte des réelles difficultés que doivent affronter certains pays en développement du fait de facteurs économiques internationaux défavorables qui échappent à leur contrôle;

1. EXPRIME la profonde préoccupation que lui causent :
 - 1) le niveau des contributions impayées par les Etats Membres;
 - 2) l'effet de ces retards sur le programme de travail approuvé par l'Assemblée de la Santé;
2. DEMANDE INSTAMMENT aux Membres redevables d'arriérés de contributions de les verser avant la Quarante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé;
3. RECOMMANDE à la Quarante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Quarante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé,

Notant avec inquiétude qu'au 31 décembre 1990 :

- 1) le taux de recouvrement en 1990 des contributions au titre du budget effectif pour l'année en cours s'élevait à 84,40 %, soit un déficit de US \$47 831 752 sur les contributions dues pour 1990;
 - 2) que 93 Membres seulement avaient versé intégralement leur contribution au budget effectif pour l'année en cours, 46 Membres n'ayant fait aucun versement au titre de leur contribution;
1. EXPRIME sa préoccupation face au niveau des contributions impayées, qui a un effet néfaste sur la situation financière;
 2. APPELLE l'attention de tous les Membres sur le paragraphe 5.6 du Règlement financier aux termes duquel les fractions de contributions et les avances sont considérées comme dues et exigibles en totalité le premier jour de l'année à laquelle elles se rapportent, et sur l'importance qui s'attache à ce qu'ils versent leurs contributions le plus tôt possible pour permettre au Directeur général d'exécuter le budget programme de façon harmonieuse;

